



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

19-01-2016

Il faut exiger la relaxe pure et simple pour les 8 Goodyear

Aucune condamnation n'est acceptable pour celles et ceux qui pendant plus de 7 ans ont mené une lutte de classe de chaque instant contre un des plus durs du capitalisme américain du pneu Goodyear-Titan. Taylor (PDG de Titan agraire) applaudit des deux mains à l'énoncé du jugement de 24 mois de prison dont 9 mois fermes à l'encontre de nos 8 camarades.

Mais il n'est pas tout à fait réjoui, il aurait voulu au minimum 20 ans de prison ferme ou la peine de mort !!!

C'est un honneur pour les ex-Goodyear d'être devenus la cible privilégiée d'un tel personnage, éliminé aux élections dans son pays et qui apporte son soutien à la campagne présidentielle de Donald Trump. On a les amis que l'on mérite !!!

En France aussi les loups hurlent à la curée, les Xavier Bertrand (élu président de région avec les voix sociales-démocrates), ils applaudissent de leur haine de classe au jugement hautement politique du procureur à la solde des Taubira, Valls et Hollande qui accentuent honteusement la criminalisation de l'action syndicale.

Ils craignent surtout la lutte des travailleurs...

Au lendemain de la condamnation scandaleuse des 8 de Good Year, un certain Jean François PECRESSE, éditorialiste du journal financier « Les Echos » a écrit dans ce journal un article prônant la haine de classe titré : « La fin d'une impunité ». Extraits :

« ...La justice vient de porter un coup à cette forme de délinquance syndicale ordinaire qu'était devenue la séquestration de dirigeants

d'entreprise... La condamnation à neuf mois de prison ferme prononcée hier à l'encontre de huit anciens salariés de l'usine Good Year d'Amiens est assez spectaculaire pour refroidir à l'avenir, les ardeurs révolutionnaires des sans-culottes de l'action sociale. Ceux-ci y réfléchiront à deux fois avant de monter à l'assaut des bureaux de la direction.

...Que ce soit le parquet qui ait décidé de poursuivre puis de requérir douze mois ferme, voilà qui pointe une volonté manifeste de poser une limite au combat syndical légitime. La détresse sociale n'autorise pas tout ...Au lendemain de ce jugement d'Amiens, les activistes syndicaux peuvent se sentir un peu moins à l'abri du droit pénal commun ».

Dans le « Figaro Magazine » du 15 janvier, un dénommé Guillaume ROQUETTE a commis un éditorial de la même veine. Sous le titre « La loi des camarades », il écrit : « cette fois la justice n'a pas tremblé... ».

Faisons les taire

Notre Parti ne lâchera rien sur la relaxe de nos camarades de Goodyear.

A ce jour, plus de 110 000 signatures de salariés, personnalités, organisations relayées par la CGT à tous les niveaux ont été recueillies.

Notre Parti appelle à amplifier la campagne de signatures à destination d'Hollande et à se mobiliser lors de l'Appel au Tribunal d'Amiens.

Signez et faites signer afin de défendre les libertés élémentaires dans notre pays :

https://www.change.org/p/françois-hollande-l-appel-des-goodyear?recruiter=462060574&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share_email_responsive